COMMENT PAYER LE STATIONNEMENT ?

Applications mobiles — Tickets horaires et forfaits

Voirie: payby phone — Voirie: flowbird — Voirie Parcs: OPnGO

Télécharger dans l'App Store — Disponible sur Google Play

Horodateurs tickets dématérialisés — Tickets horaires et forfaits

CB — CB sans contact — Pièces

En ligne — Information, inscription, forfaits

Voirie - **voirie.fr.parkindigo.com**

Parcs - **fr.parkindigo.com**

En boutique — Information, inscription, forfaits

Parking Centre-Ville - Niveau 3
9 avenue de l'Europe
92310 SEVRES
boutique-sevres@group-indigo.com
01 45 34 43 86

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
fermé	9h00 17h00	fermé	9h00 17h00	13h00 17h00	9h00 12h00	fermé

COMMENT BÉNÉFICIER DES FORFAITS RÉSIDENT / PROFESSIONNEL / NON-RÉSIDENT ?

Les forfaits à tarif préférentiel dédiés aux résidents, professionnels et non-résidents sont accessibles sous conditions d'éligibilité.

Voirie - Inscrivez-vous en boutique ou sur :
voirie.fr.parkindigo.com

Après validation de votre demande, votre inscription sera associée à votre immatriculation. Pour stationner en règle, vous pourrez ensuite acheter votre forfait à tarif préférentiel sur l'un des canaux de paiement (applications mobiles, horodateurs, en ligne).

Parcs - Rendez-vous en boutique ou sur :
fr.parkindigo.com

LE FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT (FPS)

Le Forfait de Post-Stationnement (FPS) est une régularisation du paiement de la redevance de stationnement. Il est dû dans les cas suivants :
- Absence de paiement du stationnement
- Dépassement de la durée de stationnement payée
- Paiement du stationnement dans la mauvaise zone

Sur le territoire de GPSO, le FPS a été fixé à **35 €, avec une minoration à 25 €** en cas de paiement sous 4 jours calendaires.

COMMENT PAYER UN FPS ?

J	FPS minoré	25 €	En ligne **paiement.usager.tefps.fr**
J+4	FPS forfaitaire	35 €	Se reporter à l'avis de paiement transmis à domicile par l'ANTAI
J+90	FPS majoré	35 € + 50 € de majoration par l'État	

COMMENT CONTESTER UN FPS ?

J	En ligne **paiement.usager.tefps.fr**
J+30	Pas de contestation possible

Contrairement aux autres amendes, un FPS peut être contesté sans le régler au préalable. La contestation est aussi possible par courrier avec accusé de réception.

Retrouvez toutes les informations détaillées sur :
*- **seineouest.fr/stat** pour les modalités de stationnement*
*- **seineouest.fr/fps** pour le FPS*

seineouest.fr
0800 10 10 21
Numéro d'appel gratuit

© Communication GPSO 2022

Plus de gratuité pour tous !

GUIDE PRATIQUE DU STATIONNEMENT

édition avril 2022

SÈVRES

GRAND PARIS SEINE OUEST
BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

seineouest.fr
0800 10 10 21
Numéro d'appel gratuit

A SÈVRES, STATIONNEZ PLUS FACILEMENT DANS LE CENTRE-VILLE !

- Pas besoin de chercher une place : pensez aux parcs de stationnement, **c'est au même prix !**
- Une course rapide ? Les **30 premières minutes sont gratuites** (une fois par jour).
- Envie de déjeuner en ville ? Le stationnement est **gratuit de 13h à 14h**.
- Faites votre marché en toute sérénité... Le samedi matin (9h-14h), **1 heure gratuite dans les parcs de stationnement**.

PICS DE POLLUTION

En cas de pic de pollution confirmé la veille au soir sur le site seineouest.fr, le stationnement devient **gratuit en zones Orange et Marron pour les Résidents**. Une inscription préalable en ligne est nécessaire (voir au verso).

Les forfaits en cours de validité ne sont ni prolongés, ni remboursés.

SÈVRES

SECTEUR CENTRE-VILLE			SECTEUR SEINE	
ZONE ROUGE	**ZONE ORANGE**	**PARCS SOUTERRAINS**	**ZONE MARRON**	**PARCS DE SURFACE**
Durée maximale 2h Forfaits non valides	Durée maximale 5h Forfaits valides	CENTRE-VILLE GABRIEL PÉRI GYMNASE	Durée maximale 5h Forfaits valides	MUSÉE DE SÈVRES MANUFACTURE ÎLE DE MONSIEUR
Du lundi au samedi Payant de 9h à 19h30 Nouveau ! **Gratuit de 13h à 14h** Gratuit dimanche, jours fériés, 1er-31 août		Du lundi au dimanche Ouverture 24h/24 **Gratuit de 13h à 14h**	Du lundi au samedi Payant de 9h à 19h30 Gratuit dimanche, jours fériés, 1er-31 août	Du lundi au dimanche Ouverture 24h/24

TARIFS HORAIRES

	ZONE ROUGE	ZONE ORANGE	PARCS SOUTERRAINS	ZONE MARRON	PARCS DE SURFACE
EN BREF	0h-2h.....**1,60 €/heure**	0h-5h.....**1,60 €/heure**	0h-5h.....**1,60 €/heure** 5h-10h....**0,80 €/heure** 10h-24h.....**gratuit**	0h-5h.....**2,00 €/heure**	0h-5h.....**2,00 €/heure** 5h-10h....**1,00 €/heure** 10h-24h.....**gratuit**
	Nouveau ! **30 MINUTES GRATUITES** (une fois par jour)			-	
1h	1,60 €	1,60 €	1,60 €	2,00 €	2,00 €
2h	3,20 €	3,20 €	3,20 €	4,00 €	4,00 €
3h	*2h15 : 15 €*	4,80 €	4,80 €	6,00 €	6,00 €
4h	*2h30 : 35 €*	6,40 €	6,40 €	8,00 €	8,00 €
5h	Non autorisé	8,00 €	8,00 €	10,00 €	10,00 €
6h		*5h15 : 15 €*	8,80 €	*5h15 : 15 €*	11,00 €
7h		*5h30 : 35 €*	9,60 €	*5h30 : 35 €*	12,00 €
8h		Non autorisé	10,40 €	Non autorisé	13,00 €
9h			11,20 €		14,00 €
10h			12,00 €		15,00 €
24h			12,00 €		15,00 €

FORFAITS

Forfaits accessibles sous conditions.
Informations : seineouest.fr/stat

		ZONE ORANGE	PARCS SOUTERRAINS	ZONE MARRON	PARCS DE SURFACE
RÉSIDENT PROFESSIONNEL	Jour	1,50 €	-	1,50 €	-
	Semaine	7,50 €	24 €	7,50 €	12 €
	Mois	25 €	60 €	25 €	30 €
	Année	220 €	600 €	220 €	300 €
	Rés. Basse Emission	*-50%*	*-33%*	*-50%*	*-33%*
	Rés. Petit Rouleur	-	*-33%*	-	*-33%*
	Prof. de Santé Mobile	*gratuité toutes zones*	-	*gratuité toutes zones*	-
NON-RÉSIDENT (salariés, autres professionnels)	Jour	2 €	-	2 €	-
	Semaine	10 €	32 €	10 €	16 €
	Mois	40 €	80 €	40 €	40 €
	Année	350 €	800 €	350 €	400 €
	Journée (8h-20h)	-	*-25%*	-	*-25%*
	Moto	-	*-50%*	-	*-50%*